

ASSEMBLÉE PUBLIQUE ANNUELLE 2020 DE VIA RAIL

Discours de Jean-François Legault, chef des Services juridiques, Gestion des risques et secrétaire corporatif de VIA Rail Canada

Message d'introduction

Mesdames et Messieurs,

Mon nom est Jean-François Legault, je suis le chef des Services juridiques, Gestion des risques et secrétaire corporatif de VIA Rail Canada.

Je vous souhaite la bienvenue à l'Assemblée publique annuelle de VIA Rail pour l'exercice terminé le 31 décembre 2019.

Tout d'abord, permettez-moi de souligner le caractère exceptionnel de la date de tenue de cette assemblée, également de son format de diffusion du fait de la pandémie sanitaire mondiale de la COVID-19.

Au cours de cette assemblée nous accueillerons la présidente du conseil d'administration de VIA Rail, madame Françoise Bertrand, également madame Cynthia Garneau, présidente et chef de la direction et enfin madame Patricia Jasmin, chef des Services financiers.

Dans le cadre de cette assemblée publique, nous vous avons invités à soumettre vos questions et vous avez été nombreux à le faire, preuve de votre intérêt pour votre service ferroviaire voyageur national. Les réponses aux questions les plus fréquentes sont maintenant disponibles sur notre page de l'Assemblée publique annuelle.

Merci encore de votre participation.

Bonne écoute à tous.

Mot de la fin

Mesdames et Messieurs,

Ceci conclut notre Assemblée publique annuelle.

Le rapport annuel 2019 de VIA Rail est disponible en ligne dans notre espace médias.

Nous vous invitons également à en apprendre davantage sur les membres du conseil d'administration et sur l'équipe de direction de VIA Rail dans la section « À propos de VIA Rail » de notre site web.

De plus, veuillez noter que cette diffusion est en conformité avec la Politique d'accessibilité universelle de VIA Rail.

Enfin, nous vous invitons tout au long de l'année à nous faire part de vos commentaires et questions par le biais de notre service à la clientèle.

Merci d'avoir été des nôtres et au plaisir de vous retrouver l'année prochaine.